

Samedi 27 novembre 2021

Paroles en action et la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets (SERD).

Conférence assurée par Francine Micheline du SIOM (Syndicat Intercommunal des Ordures Ménagères de Villejust) avec la présentation d'un diaporama.

En parallèle, **exposition de OSEZD**, du département de l'Essonne, présentant des alternatives pour diminuer nos déchets.

Les textiles

Que deviennent les vêtements et les tissus au SIOM ?

Francine du siom : ils sont remis à Emmaüs de Longjumeau

Commentaire d'une participante sur St Rémy, - Possibilité de recycler directement auprès de la Croix Rouge, du Relais, ou vers la boutique rue de la République.

Les déchets verts

Que deviennent les végétaux ramassés sur le trottoir ?

Francine : Les végétaux sont récupérés par la plateforme Zymovert.

Commentaire d'une participante on peut recycler les déchets verts directement chez soi ds son jardin.

Francine : le compost peut faire venir des indésirables comme les rats, les mulots. Les rats ne font jamais leur besoin là où ils mangent.

Société de jardinage qui travaillent chez les particuliers, ont elles le droit de laisser les sacs sur les trottoirs ?

Francine : les sacs peuvent être laissés sur les trottoirs , mais pas pour les résidences

Le siom peut fournir des bacs à compost en bois non traités garantis 7 ans pour les résidences . Cela doit être voté en AG

Francine : Les sacs de collecte pour les déchets verts ont un coût supérieur à 2€ par sac, 180 000 sacs pour St Remy en 2020 ont été utilisés. On retrouve ces sacs en province. Il est important de bien remplir les sacs qui supportent 8kg

Valérie Pérès, conseillère municipale :

« La commune est mauvaise élève concernant la consommation de sacs de déchets verts. Nous sommes les plus gros consommateurs du SIOM (en nombre de sacs par habitant). Par ailleurs, il a été constaté que les sacs déposés ne sont pas toujours remplis correctement. J'ai indiqué que la commune allait changer sa procédure de distribution : Déplacement du lieu de distribution des sacs rue Ditte, distribution de 2 lots de sacs à la fois au maximum, demande de justificatif de domicile.

- Suite à une étude des pratiques qui ont lieu dans les autres communes via la consultation de leur site internet, nous avons fait le constat qu'il fallait également améliorer l'information sur notre site internet. Il a été notamment souligné qu'il serait pertinent de reprendre toutes les informations pratiques concernant le tri des déchets en général, les conseils du SIOM mais aussi préciser par exemple le coût d'un sac. »

Pourquoi ne pas vendre ces sacs à prix coutant et diminuer notre taxe sur les ordures ménagères ?

Francine : on étudie la possibilité de mettre en service de nouveaux bacs de collecte sur roulettes destinés aux déchets verts

Compostage en logements collectifs ?

Francine : se référer aux textes règlementaires, circulaire du 13 décembre 2012 en ce qui concerne les lombricomposteurs

Existe t il des composteurs municipaux ?

Francine : il en existe à Bures et à Palaiseau. Après les ateliers de compostage, le siom reprend un suivi du compostage

Les biodéchets

Francine : Les biodéchets sont tout ce qui reste d'un repas ou des épluchages de fruits et légumes

François Richard, élu en charge au niveau des cantines, son action

« Mise en place en début 2022 de tables de tri dans les cantines de nos 5 établissements scolaires (primaires et maternels)

- Ces tables de tri permettront la collecte des bio déchets (restes de l'assiette du plat principal avec viande ou poisson et légumes cuits en plus des entrées végétales si restes il y a)
- Ces bio déchets seront ensuite collectés par le SIOM/SEPUR pour valorisation par micro méthanisation (digestat revenant à la terre et gaz).
- Une action de formation anti gaspillage sera organisée pour les enfants des cantines par notre prestataire courant 2022. »

François Richard annonce qu'il y a un retard de la mise en place du système. Il faut prévoir un chariot pour déplacer les bacs et assurer un nettoyage ensuite des conteneurs

Les emballages

Peut on laisser les emballages chez le commerçant ?

Francine : C'est à double tranchant si vous les ramenez chez vous, vous les trieux, si vous les laissez chez le marchand, celui ci peut ne pas les trier !

Les plastiques

Francine : seuls ceux qui sont sur la plaquette sont autorisés. Pots de fleurs et jouets en plastique doivent être déposés dans poubelle couvercle violef

Bouchons plastiques

Francine : autrefois le siom travaillait avec « Bouchon d'amour » mais la démarche est plus polluante au final, à cause des nombreux transports en véhicules

Bouteilles en plastiques peut on les aplatiser ?

Francine : dans le sens de la longueur pour qu'elle soit bien détectée par le capteur.
De même ne pas empiler les pots de yaourts
En cas de doute sur le tri, mettre les déchets dans la poubelle à couvercle violet

Papiers

Récupération des papiers
Francine : ne pas mettre les livres anciens, ils peuvent contenir des encres au plomb

Autres questions diverses

A St Rémy il n'est plus possible de déposer les déchets polluants et dangereux. Pourquoi ?
Francine va se renseigner mais question à poser sur prevention@siom.fr

Nous ne trouvons plus d'étiquettes « stop pub »
Francine : la réédition vient d'être mise au budget

Quelle est la différence d'impact entre canette aluminium - bouteilles verre
Francine : le verre pour la récupération nécessite l'utilisation de beaucoup d'eau

Pourquoi au niveau national n'existe-t-il pas la même réglementation pour tous ?
Francine : c'est un problème à résoudre

Coût des ordures ménagères

Qu'en est-il de la collecte incitative ?
Francine : La CAPS, communauté d'Agglomération de Paris Saclay dont dépend le siom, étudie des solutions

Paroles en action rappelle la récupération des stylos et feutres mise en place avec le service scolaire de la ville de St Rémy et Terracycle

Rappel des consignes de l'ADEME sur le numérique et ses « déchets »

Vider régulièrement sa boîte de courriels sur le webmail
Limiter films et vidéos en streaming.....

Quand une question a été posée et qu'il n'y avait pas de réponse, possibilité de la poser à [prevention @ siom.fr](mailto:prevention@siom.fr)

<https://www.ademe.fr/>

<https://www.ecologie.gouv.fr/>